

## VARIO ROLL TRAUFE

### Larmier pour raccordement de l'écran à l'égout

#### ➤ Description

- Rouleau en aluminium laqué bicolore, avec deux cordons adhésifs intégrés de part et d'autre.
- Bicolore, pour assurer une unité avec les gouttières (zinc ou cuivre).

#### ➤ Utilisation

- Sur la planche d'égout pour constituer une bande formant larmier.
- Simplicité et facilité de mise en œuvre, sans outillage particulier, grâce aux lignes de pré-plier.
- Conforme au DTU 40.29 Ecrans souple de sous-toiture

#### ➤ Fonctions

- Reconduire les infiltrations éventuelles et les eaux de fonte dans la gouttière.
- Protéger les éléments sous-jacents.
- Etancher au vent le premier rang d'écran grâce au cordon butyle.

#### ➤ Données techniques

Matériau support	Aluminium laqué
Matériau cordons adhésifs	Butyle
Coloris	Gris/zinc (RAL 7004) - Brun /sépia (RAL 8014)
Epaisseur	0,30 mm
Hauteur des stries	4,0 mm
Résistance aux températures	- 40°C à + 80°C
Température de mise en œuvre	+ 5°C à + 35°C
Longueur	15 mètres
Largeur	230 mm
Conditionnement / carton	1 rouleau
Stockage	1 an, dans un local abrité entre + 5°C à + 30°C

#### ➤ Mise en œuvre

- Clouer la planche d'égout sur les chevrons, afin qu'elle soit alignée à l'aplomb de l'extrémité de ces derniers.
- Clouer une planche de rive sur les extrémités des chevrons, en veillant à ce qu'elle masque la planche d'égout.
- Installer les crochets de gouttière.
- Positionner VARIO ROLL TRAUFE sur la planche d'égout, en le maintenant avec le cordon butyle, puis le clouer pour assurer sa fixation définitive. Si nécessaire, les recouvrements seront réalisés par une double pince de 5 cm.
- Le façonner de manière à former "goutte d'eau", dans la gouttière ou non.
- Poser le premier lé d'écran au ras de l'égout, (**en aucun cas, l'écran ne doit apparaître dans la gouttière**), en recouvrant le larmier de 10 cm au minimum.
- Décoller le film protecteur du butyle, à l'avancement, en marouflant manuellement l'écran sur le cordon adhésif.
- Fixer ensuite, la latte de ventilation sur le larmier ainsi constitué, afin d'assurer la ventilation basse des petits éléments de couverture.

